



les chemins, une richesse partagée.

Note pour les feuilles de pré-réservation séjours et week-end :

Merci de cocher les séjours et WE retenus et renvoyer ce questionnaire à Anne-Marie Langlois, **avec un chèque d'acompte de 20 € par séjour et par personne** (pour les couples un seul chèque de 40 € pour les 2), afin d'enregistrer votre **pré-réservation**. Lors du lancement des inscriptions, si vous ne répondez pas dans les délais demandés, l'acompte ne sera pas restitué. Sachant que le contrat de chaque séjour ou WE retenu, avec le descriptif complet avec l'inscription, ne sera adressé qu'aux adhérents ayant répondu au questionnaire de pré-réservation.

Chaque séjour étant prévu pour un nombre maximum de participants, en cas de trop de demandes il sera établi « une liste d'attente ». Et, les adhérents participatifs tout au long de l'année, seront privilégiés.

ATTENTION - *Nous vous rappelons :*
Anne-Marie Langlois gère toutes les préinscriptions et les séjours
Françoise Laville gère les WE, et les sorties festives
Merci de respecter cette règle, afin de simplifier le travail de chacune

Note pour l'inscription définitive :

Chaque adhérent avant son inscription définitive à un séjour ou à un Week-end, **vérifiera qu'il est en capacité physique de participer aux randonnées proposées** durant le séjour. Il est possible de contacter l'animateur organisateur afin de s'informer des d'éventuelles difficultés. **Ce sont des séjours sportifs et non touristiques.**

Sauf cas de force majeure, l'assiduité aux randonnées est de mise durant tout le séjour.

Les randonnées prévues au programme peuvent être supprimées ou remplacées en fonction des conditions météorologiques ou autre cas de force majeure pouvant mettre en danger la sécurité du groupe.

En cas d'annulation si aucun remplacement ne se présente, les frais de séjour resteront entièrement à votre charge, si vous n'avez pas souscrit l'assurance annulation.

Bon séjour, pour cette nouvelle saison.